



Bastia, u 10 d'aprile 2020

Bastia, le 10 avril 2020

Fabiana GIOVANNINI
Presidente

Mobile : 06 81 58 36 29

Crise Covid-19 et paiement des loyers : l'OPH2C propose une mesure forte

L'OPH2C en tant qu'acteur de la politique sociale de la Collectivité de Corse met en œuvre des mesures fortes pour répondre à la crise actuelle.

Dans ce cadre, il propose le report partiel ou total des loyers et charges pour les locataires subissant des pertes de revenus liées à cette crise (mise en chômage partiel, arrêt d'activité..., sur présentation de justificatifs).

Les modalités de mise en œuvre sont étudiées avec l'ensemble des partenaires de l'Office.

Le contact avec les locataires est maintenu et tout est mis en œuvre pour soutenir les publics les plus fragiles dans cette crise.

Permanence quotidienne mise en place au numéro dédié :

07 85 94 28 69

Toute information également sur notre site internet : oph2c.corsica

Per voi, pè i vostri, stàtevine in casa.